



FÉDÉRATION LANDES

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



RENSEIGNEMENTS

USEP des Landes

91, impasse Joliot-Curie
40280 Saint-Pierre-du-Mont
Tél : 05.58.06.57.68.
usep.40@wanadoo.fr

Contact :

Marion BRETHERS

mbrethes@laligue40.fr

DELPHINE GRELLIER LEGLISE

delphine.leglise@ac-bordeaux.fr

CLASSES SPORTIVES USEP NATATION

Elèves de cycle 2 et 3

2023-2024

20 ans. Et oui, voilà déjà 20 ans que la classe natation USEP existe dans les Landes!

Et même si, au tout début de cette aventure, nous étions convaincus de la nécessité et de l'intérêt de ce projet, avouons que nous étions loin d'imaginer un tel succès.

En effet, depuis sa création, ce ne sont pas moins de 4500 élèves qui ont pu plonger à l'eau du bassin d'Hagetmau pour mener un module d'apprentissage natation, et profiter de nombreuses activités annexes culturelles et sportives, le tout dans le cadre exceptionnel de la Cité Verte.

Un grand merci à tous les acteurs et partenaires de cette belle aventure qui, nous l'espérons, a encore grâce à vous de belles années devant elle.

Le comité directeur USEP 40



À la Cité Verte
Hagetmau (40)



Une activité principale : **LA NATATION**

Modalités :

Pendant 5 jours, logés à la cité verte, les enfants vivent un module d'apprentissage en natation de neuf séances.

Ce module a été conçu conjointement par l'USEP40, l'équipe EPS 1° degré des Landes, en coordination avec l'équipe des MNS du bassin de la cité verte.

Elle s'appuie sur le projet de structure du bassin de la cité verte en lien avec le projet pédagogique départemental disponible sur le blog EPS et des fiches ressources mises à disposition des enseignants.

Chaque enseignant devra adapter son module d'apprentissage au profil de sa classe.

Objectifs généraux :

> Donner la possibilité à des élèves de pratiquer des activités de natation en toute sécurité dans le cadre des activités en EPS, lors d'un stage massé et au moyen de pratiques pédagogiques variées

> Acquérir l'aisance aquatique, objet d'enseignement incontournable pour tout élève, qu'il soit nageur ou non nageur dans la perspective de l'acquisition du savoir nager en sécurité

> Permettre à chacun de nager en toute sécurité, priorité de l'enseignement de l'EPS

> Vivre une première expérience positive de l'eau en développant la capacité à agir de façon adaptée dans une diversité de situations rencontrées en milieu aquatique

Objectifs spécifiques :

> Permettre aux élèves d'acquérir une compétence spécifique de l'EPS relevant du champ d'apprentissage : adapter ses déplacements à des environnements variés

> Se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion : se déplacer, s'immerger, se laisser flotter, s'équilibrer

> Réaliser un parcours en adaptant ses déplacements à un environnement inhabituel

> Adapter et respecter les règles de sécurité qui s'appliquent

> Valider le certificat d'aisance aquatique ou Pass Nautique pour les cycle 2 et l'attestation de Savoir Nager en sécurité pour les cycle 3 en référence à la circulaire du 22 février 2022

Organisation :

9 séances de 45 minutes dans l'eau réparties sur les matinées et les après-midis.

Un temps de régulation avec les partenaires est prévu à l'issue de chaque séance.

Des temps de récupération, de retour sur l'activité avec les élèves sont prévus sur l'emploi du temps. Ceci est facilité par la proximité de toutes les installations.

sé en plusieurs temps :

> Un premier temps d'entrée dans l'activité, en bassin, pour s'essayer à différentes actions d'entrées dans l'eau, de déplacement pour se repérer dans l'activité, pour se familiariser avec le milieu, en mesurer les risques et les règles de fonctionnement

> Un deuxième temps d'évaluation diagnostique : pour se situer dans l'activité et constituer des groupes (Séance 1)

> Un troisième temps de structuration pour apprendre et progresser. Possibilité d'évaluation en cours de module pour évaluer les progrès et les niveaux d'acquisition (Séance 2 à 8) L'équipe des MNS encadrante pourra faire une pré évaluation et proposer une réorganisation pour amener un maximum d'élèves vers le Pass nautique.

> Un quatrième temps d'évaluation de fin d'unité : pour une acquisition du Pass nautique en fin de cycle 2 et de l'Attestation de Savoir Nager en sécurité en cycle 3.

=> Mise à disposition de matériel adapté à la natation et aux situations proposées.

Encadrement spécifique :

Pour aider l'enseignant à organiser son activité, la structure met à disposition des professionnels qualifiés et agréés :

> 1 MNS de surveillance et 1 MNS intervenant pédagogique, ayant suivi une formation approfondie sur la conduite du projet

> 1 MNS de surveillance et 2 MNS intervenants pédagogiques, ayant suivi une formation approfondie sur la conduite du projet, pour un groupe composé de deux classes, ou de 2 groupes de plus de 30 élèves.

Suivi de la classe :

Avant le départ, une rencontre aura lieu avec les enseignants afin de présenter les sites d'animation et d'hébergement, de définir précisément le programme du séjour et d'apporter toutes les informations nécessaires.

Possibilité d'accueil de 2 classes en même temps.

Toutes ces activités se déroulent dans la même unité de lieu : la Cité verte d'Hagetmau. L'enseignant construit donc sa semaine avec les intervenants potentiels. Il ne s'agit pas d'une classe « clé en main ».

Des activités annexes : **CIRQUE, THEATRE, GYMNASTIQUE**

L'activité natation est l'activité principale de cette classe sportive. Elle peut être complétée par des activités annexes de 4h30 (3 X 1h30) selon l'activité choisie : **arts du cirque, gymnastique ou théâtre.**

Lors de votre inscription à cette classe natation vous nous indiquerez quelle activité annexe vous souhaitez intégrer à votre projet.

Nous vous donnerons alors toutes les informations relatives à la mise en œuvre de cette activité.

La Cité Verte possède de nombreuses infrastructures sportives qui vous permettront de proposer à vos élèves de multiples activités.

Informations pratiques

L'USEP des Landes est chargée de la mise en place et de la gestion de l'ensemble de ces séjours et recueille toutes les candidatures. Les projets pédagogiques des classes intéressées seront étudiés par la DSDEN de chaque département.

Durée des séjours : les classes de découverte à dominante natation se déroulent du lundi matin au vendredi après-midi, à la Cité Verte d'Hagetmau.

Le séjour est ouvert aux élèves de CP à CM 2, élèves de plus de 6 ans.

Encadrement : Conformément à la réglementation en vigueur sur les sorties scolaires (BO N°7 du 23/09/99) et sur l'enseignement du surf à l'école primaire, l'enseignant et les professionnels agréés assureront l'encadrement de l'activité.

Tous les intervenants (animateurs pour activités annexes) auront bien sûr été agréés par la DSDEN40.

Tous les détails matériels du séjour seront réglés directement entre l'enseignant, l'USEP des Landes et communiqués aux familles avant le départ.

